

Indicateur B1. Quels sont les effectifs scolarisés ?

Faits marquants

- En moyenne, 63 % des étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire sont inscrits en licence dans les pays de l'OCDE. Les étudiants de licence ne constituent moins de la moitié de l'effectif de l'enseignement tertiaire qu'en Autriche, en France et au Luxembourg. C'est dans l'enseignement tertiaire de cycle court que la plus grande diversité s'observe : l'effectif de l'enseignement tertiaire inscrit en cursus de cycle court s'élève à 38 % en République de Türkiye et à 32 % aux États-Unis, mais est inférieur à 5 % dans 13 autres pays de l'OCDE.
- Un cinquième environ des étudiants est scolarisé à temps partiel dans l'enseignement tertiaire, mais leur proportion varie sensiblement entre les pays de l'OCDE. Faire des études à temps partiel est particulièrement courant dans de nombreux pays nordiques ainsi qu'en Australie, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. Cette pratique permet aux étudiants de se former dans l'enseignement tertiaire tout en travaillant ou en assumant leurs responsabilités familiales ; c'est un moyen important d'améliorer l'accès à l'enseignement tertiaire. Cependant, moins de 5 % des étudiants sont scolarisés à temps partiel dans certains pays, comme en Grèce et en République tchèque.
- Dans l'enseignement tertiaire, les établissements privés accueillent un pourcentage d'étudiants qui atteint ou passe la barre des 80 % dans certains pays, au Chili, en Corée, en Israël, au Japon, en Lettonie et au Royaume-Uni par exemple, mais sont quasiment inexistant dans de nombreux autres pays. La nature des établissements privés varie toutefois fortement entre les pays, de sorte que le pourcentage d'étudiants qui y sont inscrits doit être interprété compte tenu des spécificités du réseau privé d'enseignement tertiaire de chaque pays.

Contexte

Les parcours scolaires peuvent varier tant entre les pays qu'au sein même de ceux-ci. Ce que vivent les élèves est probablement le plus similaire dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. La scolarité obligatoire est relativement homogène dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Comme chacun se distingue par des préférences, des besoins et des aptitudes propres, la plupart des systèmes d'éducation tentent toutefois de proposer des formations et des modes de scolarisation variés, en particulier aux niveaux supérieurs d'enseignement, dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement tertiaire.

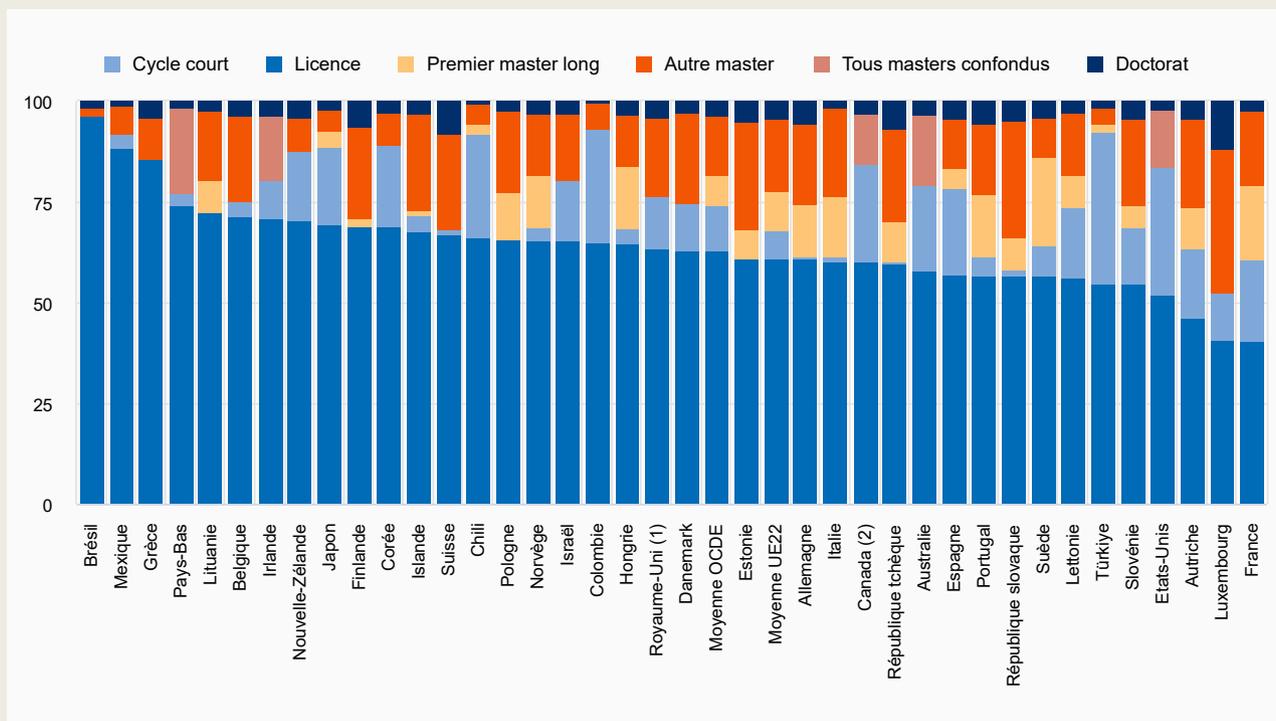
Offrir à tous la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires à une bonne intégration sur le marché du travail est un enjeu capital. L'augmentation de l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire va de pair avec la diversification du profil des étudiants, de sorte que l'enseignement tertiaire doit composer avec un plus large éventail de trajectoires possibles. Les systèmes d'éducation ont relevé ce défi en proposant dans l'enseignement tertiaire de nouvelles formations (voir l'indicateur B4) qui sont à l'origine de différences sensibles entre les pays. La structure et la durée des cursus varient, tout comme le pourcentage de jeunes qui s'y inscrivent. De même, l'organisation de l'enseignement tertiaire et le rôle que les pouvoirs publics y jouent varient entre les pays.

Il est important de proposer des voies alternatives pour permettre à chacun de réussir sa vie professionnelle, même si l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire augmente. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la filière professionnelle peut être particulièrement attractive pour les jeunes plus intéressés par des cours concrets ou plus pressés d'entrer sur le marché du travail (OCDE, 2019^[1]). Dans de nombreux systèmes d'éducation, l'enseignement et la formation professionnels (EFP) peuvent aussi ouvrir la voie à des études supérieures et permettre à des adultes de reprendre le chemin de l'école pour acquérir des compétences qui améliorent leur employabilité.

Dans une certaine mesure, la filière choisie dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire influence sur la suite du parcours scolaire. Les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont accès à l'enseignement post-secondaire non tertiaire (si ce niveau existe) et à l'enseignement tertiaire. Les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle et ceux de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, qui est essentiellement à vocation professionnelle, ont la possibilité d'entrer plus tôt dans la vie active. Il est toutefois important de proposer de bonnes passerelles entre la filière professionnelle et l'enseignement supérieur, car l'élévation du niveau de formation se traduit souvent par de meilleures perspectives financières et de meilleurs débouchés sur le marché du travail (voir les indicateurs A3 et A4).

Graphique B1.1. Répartition des étudiants entre les niveaux du tertiaire (2020)

En pourcentage



1. Sont inclus dans l'enseignement tertiaire de cycle court un petit nombre d'étudiants inscrits en licence ou en master professionnel.

2. À l'exclusion des établissements privés dans l'enseignement tertiaire de cycle court.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'effectif de l'enseignement tertiaire inscrit en licence, ou équivalent.

Source : OCDE/Eurostat/ISU (2022), Tableau B1.2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-B.pdf).

StatLink  <https://stat.link/15vqjf>

Autres faits marquants

- Dans l'enseignement tertiaire, le taux brut de scolarisation ne représente pas plus de 18 % au Luxembourg, mais passe la barre des 100 % en Australie, en Grèce et en Turquie. Il est plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans tous les pays dont les données sont disponibles, sauf en Corée, au Japon et en Turquie (voir l'Encadré B1.1).
- Dans la plupart des pays, les élèves ont connu des perturbations importantes de leur apprentissage en raison de la pandémie de COVID-19. Dans la moitié des pays disposant de données pour l'année scolaire 2019/20, les écoles ont été entièrement fermées pendant au moins 45 jours dans le primaire et le premier cycle du secondaire, et 50 jours dans le deuxième cycle du secondaire (voir le chapitre sur le COVID-19).

Analyse

Scolarité obligatoire

La scolarité obligatoire est d'une durée très variable entre les pays de l'OCDE. L'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE) sont obligatoires, parfois dès l'âge de trois ans, dans certains pays. La scolarité n'est toutefois obligatoire qu'à partir de l'enseignement primaire, parfois pas avant l'âge de sept ans, dans d'autres pays. De même, la scolarité obligatoire se termine dès l'âge de 14 ans dans certains pays de l'OCDE, mais pas avant l'âge de 18 ans dans de nombreux autres pays (voir le tableau X1.5). L'âge auquel la scolarité obligatoire prend fin peut dépendre de l'obtention d'un diplôme particulier. Aux Pays-Bas par exemple, les jeunes ne sont plus soumis à l'obligation scolaire dès 16 ans s'ils obtiennent un diplôme élémentaire, mais y restent soumis jusqu'à 18 ans s'ils ne l'obtiennent pas. Dans les pays où il existe un système de formation en alternance, les élèves peuvent suivre le volet pratique de leur cursus en entreprise pendant les dernières années de leur scolarité obligatoire (Commission européenne, 2021^[2]).

Lorsque la scolarité obligatoire a été instaurée à la fin du XVIII^e siècle ou au XIX^e ou au XX^e siècle, elle se limitait souvent à des périodes relativement brèves pendant l'enseignement primaire (Lee et Lee, 2016^[3]). Sa durée a augmenté progressivement, une tendance qui s'est poursuivie jusqu'à nos jours. La préscolarisation a été déclarée obligatoire à partir de l'âge de 5 ans en Autriche en 2010 et dès l'âge de 3 ans en France en septembre 2019. L'âge auquel la scolarité obligatoire prend fin a progressivement augmenté. Il a été porté à 18 ans au Royaume-Uni en 2015 ainsi qu'en Autriche en 2017, où la scolarité formelle ou non formelle est obligatoire jusqu'à 18 ans, sauf obtention du diplôme de fin d'études secondaires avant cet âge.

Les âges auxquels la scolarité est obligatoire ne sont toutefois qu'un indicateur approximatif des tendances en matière de scolarisation. Les taux de scolarisation sont déjà élevés avant le début de la scolarité obligatoire dans de nombreux pays de l'OCDE et le restent dans la plupart des pays après la fin de la scolarité obligatoire, puisqu'une grande majorité des élèves poursuivent leurs études au-delà (voir l'indicateur B2). Par voie de conséquence, les âges entre lesquels plus de 90 % de la population est scolarisée représentent donc une période plus longue que la durée de la scolarité obligatoire. De tous les pays de l'OCDE, c'est en Corée et en Slovénie que la scolarité obligatoire est la plus courte, entre l'âge de 6 et 14 ans (voir le tableau X1.5). Dans ces deux pays toutefois, plus de 90 % de la population est scolarisée pendant 15 ans, une durée parmi les plus élevées dans les pays de l'OCDE (voir le Tableau B1.1). La plupart des enfants et des jeunes sont scolarisés avant et après la scolarité obligatoire, mais certains ne le sont pas alors qu'ils sont en âge d'être soumis à l'obligation scolaire. Les taux de scolarisation des 6-14 ans sont inférieurs à 100 % dans plus de deux tiers des pays membres et partenaires de l'OCDE. Le pourcentage d'enfants et d'adolescents qui ne sont pas scolarisés est très nettement inférieur à 10 % dans la majorité des pays, mais il n'est pas négligeable dans quelques pays (voir le Tableau B1.1). En Hongrie par exemple, la scolarité est obligatoire dès l'âge de 3 ans, mais le taux de scolarisation à cet âge est inférieur à 90 %. À l'autre extrême, le taux de scolarisation est inférieur à 90 % dès l'âge de 14 ans au Mexique, où la scolarité est pourtant obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans (voir la Base de données de *Regards sur l'éducation* et le tableau X1.5).

Dans certains pays, le redoublement peut avoir un effet sensible sur la durée de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire. Le nombre d'élèves scolarisés un an de plus que d'ordinaire du fait du redoublement qui leur est imposé varie sensiblement entre les pays. Le redoublement n'est pas d'usage dans tous les pays de l'OCDE, mais il est courant dans certains pays, notamment en Belgique, qui compte 15 % de redoublants dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (OCDE, 2022^[4]). Le redoublement semble peu efficace, malgré son usage courant dans certains pays (Goos, Pipa et Peixoto, 2021^[5]).

De la scolarité obligatoire jusqu'à l'enseignement tertiaire

Ces dernières années, des pays ont modifié l'offre du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en réponse à la demande accrue de formations à ce niveau, des aspirations des élèves et des besoins sur le marché du travail. La filière professionnelle doit de plus en plus comporter une bonne composante générale pour permettre aux jeunes d'acquérir les compétences dont ils auront besoin pour continuer à apprendre et s'adapter à l'évolution des savoir-faire recherchés tout au long de leur carrière. De nombreux pays ont adopté des formations de transition, y compris en filière professionnelle, entre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et les niveaux supérieurs d'enseignement et le marché du travail, ainsi qu'entre la filière professionnelle et la filière générale. Cette complexité croissante a sur le parcours scolaire des adolescents et des jeunes adultes un effet des plus sensibles entre l'âge de 17 et 20 ans et se reflète dans la variation des taux de scolarisation entre les pays.

Taux de scolarisation entre l'âge de 17 et 20 ans

En moyenne, plus de 50 % des jeunes âgés de 17 ans sont scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale, tandis que 30 % d'entre eux le sont au même niveau en filière professionnelle dans les pays de l'OCDE. Certains d'entre eux arrivent dans l'enseignement tertiaire dans quelques pays, mais leur pourcentage reste minime, sauf en Autriche et en Colombie, où 13 % des jeunes de 17 ans sont inscrits dans l'enseignement tertiaire. C'est à l'âge de 18 ans que les taux de scolarisation varient le plus dans les pays à l'étude. Plus de 50 % des jeunes de 18 ans sont inscrits dans l'enseignement tertiaire en Corée, en France et en Grèce, alors que leur pourcentage est pratiquement nul dans de nombreux autres pays de l'OCDE. Cette différence peut s'expliquer par le fait soit que les études durent plus longtemps dans l'enseignement primaire et secondaire, soit que l'enseignement primaire débute plus tard. En Suisse par exemple, l'enseignement primaire débute à l'âge de 7 ans et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire se termine à 19 ans. À l'âge de 19 ans, le taux de scolarisation est déjà le plus élevé dans certains pays, mais reste très peu élevé dans d'autres pays ; au Danemark, 6 % seulement des jeunes de 19 ans sont inscrits dans l'enseignement tertiaire. À l'âge de 20 ans, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est presque terminé dans la plupart des pays de l'OCDE et le taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement est inférieur à 10 % en filière générale et professionnelle (voir Tableau B1.3).

À mesure que le deuxième cycle de l'enseignement secondaire se termine, le taux de scolarisation diminue plus rapidement en filière générale qu'en filière professionnelle à ce niveau d'enseignement. En moyenne, 54 % des jeunes sont scolarisés en filière générale dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire à l'âge de 17 ans, contre 8 % seulement à l'âge de 19 ans. À titre de comparaison, ils sont 30 % à l'être en filière professionnelle à l'âge de 17 ans et 15 % à l'âge de 19 ans. Ces pourcentages varient toutefois sensiblement entre les pays. Dans certains pays, au Japon par exemple, le taux de scolarisation est pratiquement nul dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle au-delà de l'âge de 18 ans, même s'il n'est pas très élevé avant cet âge. Par contre, le taux de scolarisation est le plus élevé à l'âge de 19 ans dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle en Australie (voir le Tableau B1.3).

La structure de l'enseignement et les possibilités de changer de filière expliquent la variation des taux de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire entre la filière générale et la filière professionnelle. En Allemagne par exemple, une partie non négligeable des jeunes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale s'orientent ensuite vers la filière professionnelle au même niveau d'enseignement (Dohmen, 2022^[6]). Ils tendent à s'inscrire plus tard que ceux qui ont opté pour la filière professionnelle à ce niveau d'enseignement dès la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire. C'est pourquoi le taux de scolarisation reste élevé chez les élèves plus âgés : 18 % des Allemands de 20 ans sont inscrits en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le Tableau B1.3).

En Norvège, l'accès à l'enseignement tertiaire est dans l'ensemble conditionné par un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale. Il y existe toutefois des voies alternatives d'accès à l'enseignement tertiaire. Certains cursus de la filière professionnelle se terminent par une année en filière générale, de sorte que les élèves sont diplômés en filière générale alors qu'ils ont commencé en filière professionnelle. Cette organisation de l'enseignement et les possibilités de changer de filière sont courantes dans de nombreux pays, ce qui explique la variation des taux de scolarisation. Israël fait vraiment figure d'exception : les taux de scolarisation toutes filières confondues sont très peu élevés entre l'âge de 18 et 20 ans, car la plupart des jeunes de cet âge font leur service militaire.

Enseignement tertiaire

Âges typiques de scolarisation

Les cursus sont d'une diversité plus grande encore dans l'enseignement tertiaire que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. C'est particulièrement vrai dans l'enseignement tertiaire de cycle court. Les formations de ce niveau sont courantes dans certains pays, mais très rares dans d'autres (voir le Graphique B1.1). Il existe souvent dans l'enseignement tertiaire de cycle court un large éventail de cursus différents à vocation professionnelle qui sont proposés dans divers types d'établissements, par exemple à l'université, dans des établissements de formation professionnelle, etc. Ces cursus peuvent non seulement servir à préparer les jeunes à exercer une profession ou à s'inscrire en licence (comme dans les *associate degrees* aux États-Unis), mais aussi permettre aux adultes qui ont déjà de l'expérience de se perfectionner (les formations de maître ouvrier en Allemagne, par exemple). Ils comportent souvent des modules de formation en entreprise (OCDE, 2022^[7]). Leur diversité se reflète dans la forte variation des âges typiques de scolarisation. Les étudiants s'y inscrivent

généralement au début de la vingtaine, mais les âges typiques de scolarisation peuvent aller jusque dans la trentaine, voire dans la quarantaine dans certains pays (voir le Tableau B1.2).

Les cursus sont d'une durée plus longue et d'une nature plus théorique en licence que dans l'enseignement tertiaire de cycle court. Les licences durent entre trois et quatre ans et sont généralement proposées à l'université. Comme il s'agit souvent de la première formation que les étudiants suivent dans l'enseignement tertiaire à la fin de leurs études secondaires, l'âge typique de scolarisation en licence se situe entre un peu avant et après le début de la vingtaine dans la plupart des pays. L'âge typique de scolarisation en licence peut toutefois aller jusqu'au milieu de la trentaine dans certains pays, dans les pays nordiques par exemple. Dans ces pays, il est plus fréquent de s'inscrire dans l'enseignement tertiaire pour la première fois après avoir travaillé pendant plusieurs années (voir le Tableau B1.2). Certains pays ont par ailleurs étoffé l'éventail de cursus et proposent des formations appliquées, plus pratiques, en licence. Citons par exemple les licences professionnelles au Danemark, en France et aux Pays-Bas (OCDE, 2022^[77]). L'âge typique de scolarisation varie selon que les étudiants s'inscrivent en licence dès la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou après une incursion dans le monde du travail.

Les masters sont souvent une deuxième formation après une licence. Les cursus tendent à être plus spécialisés et plus académiques en master qu'en licence. Certains pays ont ajouté en master des cursus à vocation professionnelle ; c'est le cas en Allemagne et aux Pays-Bas, ainsi qu'en Suisse, où ces cursus font l'objet d'examens fédéraux (OCDE, 2022^[77]). Les âges typiques de scolarisation en master débutent entre le début et le milieu de la vingtaine. Ils se terminent à la fin de la vingtaine dans les pays où les étudiants tendent à s'inscrire en master dès la fin de leur licence (dans de nombreux pays d'Europe centrale, par exemple). Ils peuvent en revanche se terminer dans la trentaine, voire dans la quarantaine dans les pays où les étudiants tendent à s'inscrire en master un certain temps après avoir terminé leur première formation tertiaire (voir le Tableau B1.2).

Les premiers masters longs se classent dans la catégorie des masters, même si certains de leurs éléments sont caractéristiques de la licence. Comme leur nom l'indique, il s'agit de premiers cursus tertiaires qui se suivent après le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais qui sont d'une durée de plus de quatre ans, ce qui est comparable à des études combinant une licence et un master. Ces cursus tendent à être plus complexes et plus spécialisés qu'en licence, ce qui justifie qu'ils se classent dans la catégorie des masters (OCDE/Eurostat/ISU, 2015^[81]).

Le doctorat est le niveau le plus élevé de l'enseignement tertiaire. Les doctorants doivent ouvrir le champ de la connaissance par leurs recherches personnelles et font généralement leurs études dans des universités et autres établissements à vocation de recherche. Il faut en règle générale avoir fait un master pour s'inscrire en doctorat (OCDE/Eurostat/ISU, 2015^[81]). Le doctorat dure d'ordinaire trois ans, mais de nombreux doctorants ont besoin de plus de temps pour terminer leurs études à ce niveau d'enseignement. C'est la raison pour laquelle les âges typiques en doctorat vont de la moitié de la vingtaine jusqu'à la fin de la trentaine, voire de la quarantaine (voir le Tableau B1.2).

Encadré B1.1. Contribution de l'enseignement tertiaire à la réalisation des objectifs de développement durable

L'enseignement supérieur est tout à fait déterminant pour la réalisation des objectifs de développement durable. L'enseignement tertiaire est considéré comme un moteur de changement et un catalyseur dans les questions de développement durable, car il a un effet important sur la sensibilisation des étudiants et leur contribution à l'édification d'une société prospère (Žalėnienė et Pereira, 2021^[91]). L'enseignement tertiaire peut aussi avoir un impact sensible sur la façon dont les générations futures abordent les questions environnementales et sociales (voir le graphique A6.6 dans l'indicateur A6).

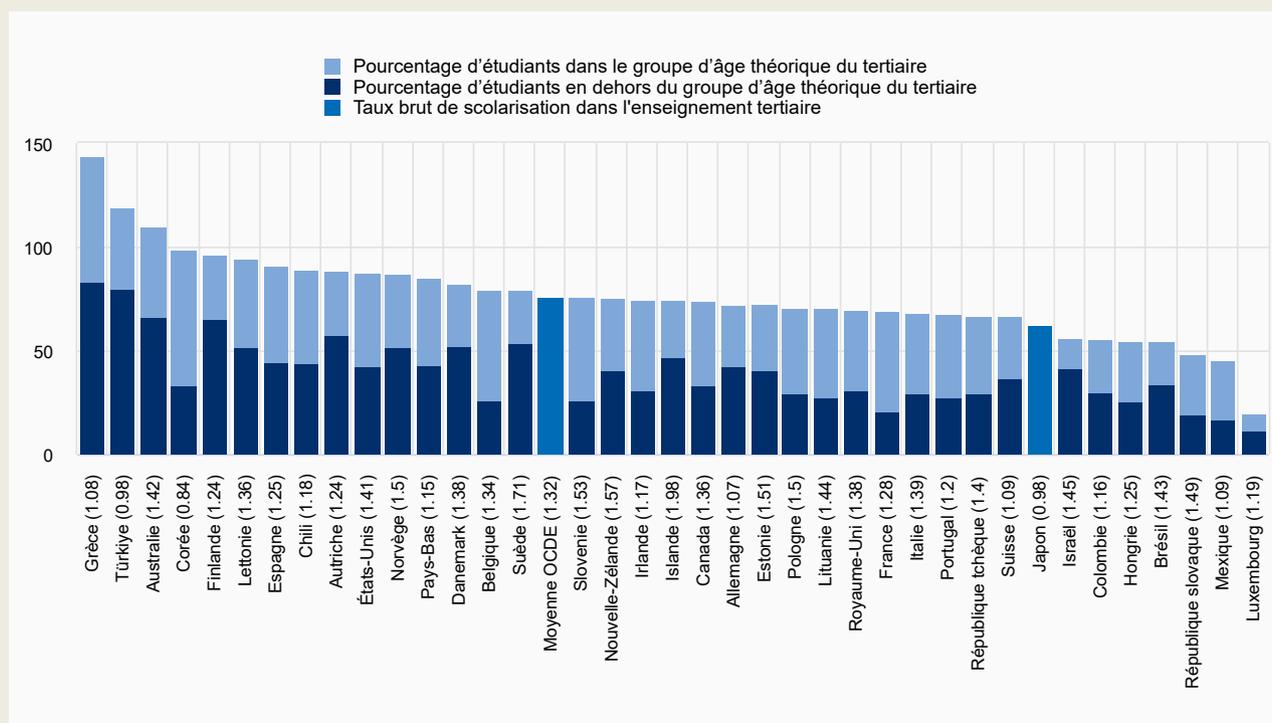
L'objectif de développement durable relatif à l'éducation (l'ODD 4) reconnaît le rôle central de l'enseignement supérieur dans l'indicateur 4.3.2 sur l'effectif scolarisé dans l'enseignement tertiaire. Cet indicateur évalue le taux brut de scolarisation dans l'enseignement tertiaire, soit le nombre total d'étudiants scolarisés à ce niveau d'enseignement, quel que soit leur âge, en pourcentage de l'effectif du groupe d'âge de cinq ans à compter de l'âge à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (il s'agit typiquement des 18-22 ans, mais le groupe d'âge varie selon les pays). Le taux brut de scolarisation peut être supérieur à 100 % puisqu'il n'indique pas si les étudiants se situent ou non dans le groupe d'âge théorique de l'enseignement tertiaire, mais il permet d'évaluer la partie de l'effectif de l'enseignement tertiaire qui est à la fois plus et moins âgée, du fait d'une inscription plus et moins tardive et du redoublement. Cet indicateur est

cependant révélateur de la capacité des pays de prendre en charge la totalité de l'effectif scolarisé à un niveau d'enseignement donné.

Dans les pays de l'OCDE, le nombre total d'étudiants s'élève en moyenne à 76 % de l'effectif total du groupe d'âge théorique de l'enseignement tertiaire, mais ce pourcentage varie fortement selon les pays. Le taux brut de scolarisation ne représente pas plus de 18 % au Luxembourg, mais passe la barre des 100 % en Australie, en Grèce et en Türkiye (voir le Graphique B1.2). Ces chiffres doivent toutefois être interprétés avec prudence, car le taux brut de scolarisation n'est qu'un indicateur approximatif de l'effectif scolarisé dans l'enseignement tertiaire qui ne tient pas compte de la durée des études, des années d'interruption ou des parcours entre les différents types de cursus.

Graphique B1.2. Indicateur 4.3.2 des objectifs de développement durable : taux brut de scolarisation dans le tertiaire (2020)

En pourcentage



Lecture du graphique : en Grèce, le taux brut de scolarisation, qui est dérivé du nombre total d'étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire, s'élève à 144 % de l'effectif total des 18-22 ans (le groupe d'âge théorique en Grèce). Que le taux soit supérieur à 100 % s'explique par le fait que de nombreux étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire sont âgés de moins de 18 ans ou de plus de 22 ans. La section bleu foncé du segment indique le pourcentage de 18-22 ans scolarisés dans l'enseignement tertiaire (60 % en Grèce), et la section bleu clair, le pourcentage d'étudiants dont l'âge est inférieur ou supérieur aux âges théoriques dans l'effectif total du groupe d'âge théorique. Si le segment est gris, cela signifie que le pourcentage d'étudiants dont l'âge est inférieur, égal ou supérieur aux âges théoriques est inconnu.

Remarque : le groupe d'âge théorique est défini en fonction du groupe d'âge de 5 ans qui suit immédiatement la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Si l'âge officiel à l'inscription dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est de 15 ans et que les études durent 3 ans à ce niveau d'enseignement, le groupe d'âge théorique de la scolarisation dans l'enseignement tertiaire est celui des 18-22 ans. However, this age group does not always capture the reality of the students' age range enrolled in tertiary education (theoretical age for tertiary education). In fact, master's and doctoral students are usually older than the theoretical age group. Furthermore, there are several reasons for a delayed entry to tertiary education (see Box B4.1 in Indicator B4).

Les chiffres entre parenthèses correspondent à l'indice de parité femmes-hommes, où le numérateur correspond au taux brut de scolarisation des femmes et le dénominateur, à celui des hommes.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux brut de scolarisation dans l'enseignement tertiaire en 2020.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2022). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-B.pdf).

Dans certains cas, le taux brut est élevé alors que le pourcentage d'étudiants en dehors du groupe d'âge théorique est relativement peu élevé, ce qui peut s'expliquer par d'autres raisons structurelles. C'est le cas en Corée par exemple, où le pourcentage d'étudiants en dehors du groupe d'âge théorique est relativement peu élevé (32 %), mais où le taux brut est proche des 100 %. Dans ce pays, cela s'explique par le fait qu'une grande majorité du groupe d'âge théorique est scolarisée dans l'enseignement tertiaire. Un grand nombre d'étudiants en mobilité internationale peut aussi expliquer le taux de scolarisation élevé dans l'enseignement tertiaire. En Australie par exemple, les étudiants en mobilité internationale constituent 28 % de l'effectif de l'enseignement tertiaire (voir la Base de données de *Regards sur l'éducation*) et gonflent le taux brut de scolarisation.

L'indice de parité femmes-hommes d'un indicateur correspond au ratio de cet indicateur entre les femmes et les hommes. La parité femmes-hommes est considérée comme atteinte si l'indice est compris entre 0.97 et 1.03. Le défaut de parité est favorable aux hommes si l'indice est inférieur à 0.97, mais aux femmes s'il est supérieur à 1.03 (ISU, 2018_[10]). Dans les pays de l'OCDE, l'indice de parité est égal à 1.3 ; en d'autres termes, il y a 1.3 femme inscrite par homme inscrit.

Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement tertiaire est plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans la quasi-totalité des pays dont les données sont disponibles. C'est l'inverse qui s'observe – les hommes sont plus nombreux que les femmes dans l'effectif scolarisé – en Corée, au Japon et en Türkiye. L'indice de parité s'établit à 0.81 en Corée et à 0.93 en Türkiye, où la parité n'est pas encore atteinte dans l'effectif scolarisé, et à 0.98 au Japon, où elle est atteinte. Des informations contextuelles peuvent aider à mieux comprendre ces résultats. En Corée par exemple, le service militaire obligatoire pour les hommes explique pourquoi ces derniers sont scolarisés plus longtemps dans l'enseignement tertiaire. Les femmes sont particulièrement bien loties en Estonie, en Islande, en Israël, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en République slovaque, en Slovaquie et en Suède, où elles sont au moins 30 % plus susceptibles de faire des études tertiaires que les hommes (voir le Graphique B1.3).

Répartition des étudiants entre les niveaux de l'enseignement tertiaire

Plus de 50 % des étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire sont inscrits en licence dans tous les pays membres et partenaires de l'OCDE, sauf en Autriche, en France et au Luxembourg. Viennent ensuite les étudiants inscrits en master, dont le pourcentage varie toutefois sensiblement entre les pays de l'OCDE. C'est toutefois le pourcentage d'étudiants en formation tertiaire de cycle court qui varie le plus entre les pays. L'effectif de l'enseignement tertiaire inscrit en cursus de cycle court est supérieur à 30 % aux États-Unis et en Türkiye, mais nettement inférieur à 10 % dans de nombreux autres pays membres et partenaires de l'OCDE. L'enseignement tertiaire de cycle court peut jouer un rôle comparable à la filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire puisqu'il prépare les étudiants à exercer des professions spécifiques dans des pays comme le Canada et les États-Unis, où il est relativement populaire. Il fait partie de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) dans d'autres pays, tels que l'Allemagne, l'Autriche et le Danemark, où il est courant de s'y inscrire à la fin des études secondaires en filière professionnelle. Dans l'ensemble, les pays où la scolarisation en filière professionnelle est courante à l'âge de 18 ans dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire comptent parmi ceux où le pourcentage d'étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire de cycle court est légèrement supérieur (voir le Graphique B1.1)

Le taux de scolarisation est un indicateur important dans la description de l'effectif scolarisé, mais il convient de garder présent à l'esprit le fait qu'il tend à être plus élevé dans les cursus plus longs que plus courts, étant donné que les étudiants y restent inscrits plus longtemps. Le pourcentage d'étudiants inscrits en licence est le plus élevé dans les pays où les cursus de ce niveau durent quatre ans (au Brésil et au Mexique), mais le moins élevé où ils durent trois ans seulement (en France et au Luxembourg). Précisons que dans le Graphique B1.1, les taux de scolarisation sont exprimés en pourcentage de l'effectif scolarisé dans l'enseignement tertiaire. Ils ne reflètent donc pas la variation sensible du pourcentage de jeunes inscrits dans l'enseignement tertiaire. En Australie par exemple, le pourcentage d'étudiants inscrits en licence est inférieur à la moyenne de l'OCDE, mais le pourcentage de jeunes inscrits dans l'enseignement tertiaire est nettement plus élevé que dans la plupart des autres pays de l'OCDE (voir le Tableau B1.3).

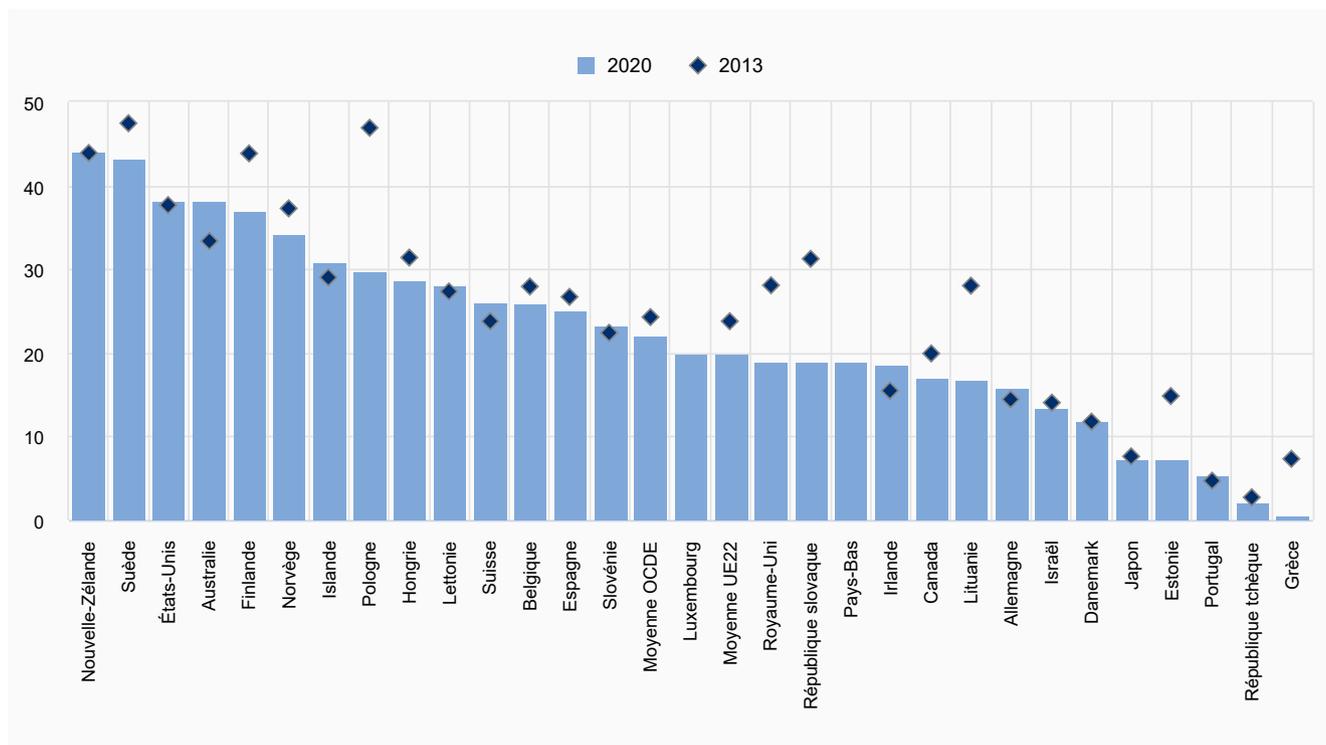
Pourcentage d'étudiants à temps partiel

Faire des études tertiaires à temps partiel est courant dans la plupart des pays de l'OCDE : 22 % des étudiants sont scolarisés à temps partiel en moyenne. Cette pratique est particulièrement répandue dans les pays nordiques (sauf au Danemark) ainsi qu'en Australie, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. Dans l'ensemble, le pourcentage d'étudiants à temps partiel n'a

guère évolué entre 2013 et 2020. Le pourcentage d'étudiants à temps partiel a toutefois diminué dans quelques pays, notamment en Estonie, en Lituanie et en Pologne, dans une mesure comprise entre 7 et 17 points de pourcentage (voir le Graphique B1.3). Cette diminution est vraisemblablement imputable à des facteurs nationaux spécifiques, par exemple des réformes engagées pour réduire le soutien aux étudiants à temps partiel ou encore les formations en entreprise proposées par des employeurs. Au Royaume-Uni, la diminution du nombre d'étudiants à temps partiel a été en partie attribuée à l'augmentation des frais de scolarité applicables à ce mode de scolarisation et à la suppression du financement institutionnel des deuxièmes formations de premier cycle ainsi qu'à la réduction des aides des employeurs à la scolarisation à temps partiel (Bolton et Hubble, 2022^[11] ; Tazzyman et al., 2019^[12]).

Certains étudiants peuvent choisir de faire des études à temps partiel pour concilier leur formation avec leur travail. Les étudiants concernés sont souvent issus de milieux socio-économiques moins favorisés (Hayden et Long, 2006^[13]). Aux États-Unis par exemple, le pourcentage d'étudiants à temps plein toute l'année académique qui dépendent financièrement de leurs parents est inférieur à 45 % s'ils sont issus d'un ménage de condition modeste, mais supérieur à 55 % s'ils sont issus d'un ménage dont le revenu est supérieur au seuil fédéral de pauvreté (Chen et Nunnery, 2019^[14]). Les étudiants sont également plus susceptibles d'être scolarisés à temps partiel s'ils sont plus âgés et qu'ils financent eux-mêmes leurs études (Heagney et Benson, 2017^[15]). Ils peuvent de surcroît avoir à financer la garde – souvent onéreuse – de leurs enfants s'ils en ont (Noll, Reichlin et Gault, 2017^[16]). La scolarisation à temps plein peut être impossible sur le plan financier pour ces étudiants. La scolarisation à temps partiel peut faciliter l'accès à l'enseignement tertiaire dans des groupes où il serait difficile d'envisager une scolarisation à temps plein. Des groupes particuliers de la population pourraient bien être privés par la force des choses de l'accès à l'enseignement tertiaire dans les pays où le pourcentage d'étudiants à temps partiel diminue fortement ou est minime de longue date.

Graphique B1.3. Pourcentage d'étudiants à temps partiel dans le tertiaire (2013 et 2020)



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants scolarisés à temps partiel dans l'enseignement tertiaire en 2020.

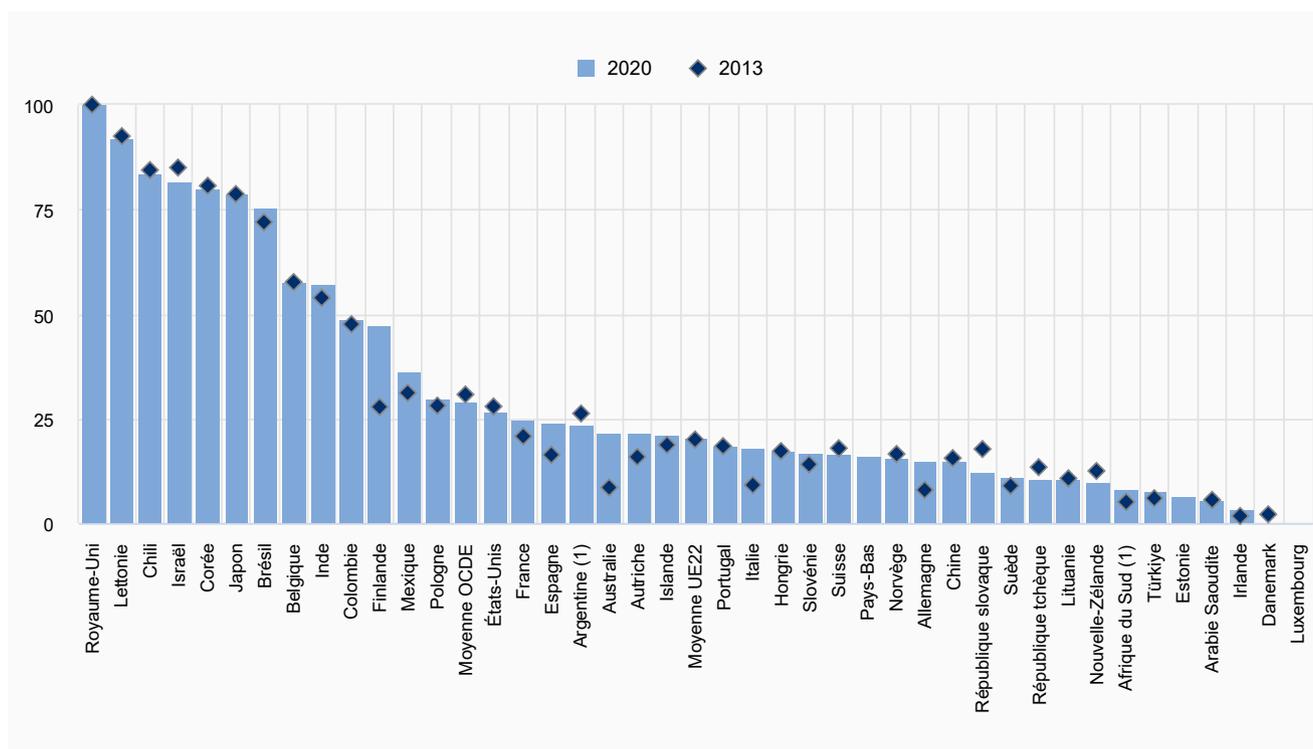
Source : OCDE/Eurostat/ISU (2022), Base de données *Regards sur l'éducation*. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-B.pdf).

Par type d'établissements

Dans l'enseignement tertiaire, le pourcentage d'étudiants scolarisés dans le secteur privé varie fortement entre les pays. Il atteint 100 % au Royaume-Uni, mais est nul ou presque au Canada, au Danemark, en Grèce et au Luxembourg. À ce niveau d'enseignement, le pourcentage d'étudiants scolarisés dans le secteur privé est nettement supérieur à 50 % dans quelques pays, mais il est compris entre 10 % et 30 % dans la plupart des pays membres et partenaires de l'OCDE. Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage de l'effectif de l'enseignement tertiaire qui est scolarisé dans le secteur privé s'élève à 29 % en moyenne et n'a guère évolué depuis 2013 (voir le Graphique B1.4).

Des différences importantes s'observent entre établissements privés dans l'enseignement tertiaire. La plupart des établissements privés sont subventionnés par l'État dans certains pays où le pourcentage d'étudiants scolarisés dans le secteur privé est élevé. Ces établissements ont beau être des entités privées, leur budget est largement financé par les dotations régulières des pouvoirs publics, qui restent très influents les concernant. C'est particulièrement vrai en Belgique, en Finlande, en Israël, en Lettonie et au Royaume-Uni. Dans d'autres pays, les établissements privés sont moins dépendants des pouvoirs publics sur le plan financier (voir l'indicateur C3). Ils constituent leur budget grâce à la contribution de diverses entités privées, notamment par les frais de scolarité et les dons. Bon nombre d'entre eux sont sans but lucratif. Un pourcentage non négligeable d'étudiants sont toutefois scolarisés dans des établissements à but lucratif dans certains pays (NCES, 2022^[17]). Le Graphique B1.4 doit donc être interprété compte tenu des spécificités du réseau privé d'enseignement tertiaire de chaque pays vu la grande diversité des types d'établissements privés.

Graphique B1.4. Pourcentage d'étudiants du tertiaire dans le secteur privé (2013 et 2020)



1. Année de référence : 2019.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants scolarisés dans le secteur privé dans l'enseignement tertiaire en 2020.

Source : OCDE/Eurostat/ISU (2022), Tableau B1.2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-B.pdf).

StatLink  <https://stat.link/d4bxi1>

La principale raison de financer le réseau privé d'enseignement tertiaire réside dans le souci d'accorder aux établissements plus d'autonomie qu'ils n'en auraient s'ils étaient sous le contrôle direct des pouvoirs publics. C'est par exemple ce qui a motivé la grande réforme qui a transformé les universités en entités privées indépendantes en Finlande en 2010 (Aarveaara,

Dobson et Elander, 2009^[18]). Ce changement de statut juridique est l'une des raisons principales de la forte augmentation du pourcentage d'étudiants scolarisés dans le secteur privé en Finlande. La nature des universités concernées par la réforme est toutefois diamétralement différente d'autres établissements privés, tels que les universités à but lucratif.

Une forte prévalence d'établissements privés dans l'enseignement tertiaire peut nuire à l'équité. Dans l'enseignement tertiaire, les frais de scolarité typiques à charge des étudiants sont plus élevés dans les établissements privés que dans les établissements publics dans tous les pays dont les données sont disponibles (OCDE, 2021^[19]). La différence de frais de scolarité est particulièrement marquée, car les bourses d'études et la réduction des frais de scolarité ne sont pas toujours accordées aux étudiants scolarisés dans les établissements privés. Par ailleurs, les critères d'admission ne sont pas nécessairement les mêmes dans les établissements publics et privés, de sorte que des étudiants marginalisés peuvent éprouver des difficultés à être admis dans le secteur privé même s'ils en ont les moyens financiers (Hossler et al., 2019^[20]).

Variation infranationale des taux de scolarisation

Les variations infranationales dans les schémas de scolarisation sont un indicateur important de l'équité dans la participation à l'éducation et peuvent refléter l'égalité d'accès à l'éducation et aux opportunités du marché du travail dans un pays. Dans la plupart des pays, les différences infranationales dans la scolarisation sont faibles chez les 6-14 ans (la tranche d'âge qui couvre la quasi-totalité de l'enseignement obligatoire dans la plupart des pays) et chez les 15-19 ans (lorsque les étudiants commencent la transition vers le marché du travail ou l'enseignement supérieur). En revanche, les différences infranationales augmentent dans les groupes d'âge plus élevés. Les différences régionales chez les 20-29 ans sont relativement faibles dans certains pays comme le Danemark et le Royaume-Uni, où la différence entre les taux de scolarisation les plus élevés et les plus bas dans les régions infranationales est inférieure à 10 points de pourcentage. Toutefois, cette différence entre les taux de scolarisation régionaux des 20-29 ans est supérieure à 60 points de pourcentage en République tchèque, en Pologne et en Espagne, tandis qu'elle est de 94 points de pourcentage en Türkiye. Les taux de scolarisation les plus élevés pour les 20-29 ans se trouvent dans les capitales ou leurs régions dans plus de 40% des pays pour lesquels des données sont disponibles. Cela peut s'expliquer par le fait que les capitales et leurs régions constituent les plus grandes zones urbaines de ces pays et attirent donc une plus grande proportion de personnes poursuivant des études supérieures. Les zones urbaines ont tendance à offrir de meilleurs salaires et de meilleures opportunités d'emploi une fois que les étudiants ont obtenu leur diplôme, et à avoir plus d'établissements d'enseignement supérieur que les régions plus rurales (voir l'indicateur A1). Il existe également des disparités infranationales dans la scolarisation des 30-39 ans. La variation est particulièrement élevée en Türkiye, où la différence entre les régions ayant le taux d'inscription le plus élevé et le plus bas est de 99 points de pourcentage (OCDE, 2021^[21]).

Définitions

Les données de cet indicateur se rapportent aux formations institutionnelles d'une durée minimale de l'équivalent d'un semestre (ou d'une moitié d'année scolaire ou académique) qui sont dispensées exclusivement dans des établissements d'enseignement ou qui comportent en plus un stage en entreprise (les programmes « emploi-études »).

Par **scolarisation généralisée**, on entend un taux de scolarisation supérieur à 90 % dans cet indicateur.

Les **formations de la filière générale** sont conçues pour développer les connaissances, compétences et facultés générales des individus, souvent dans le but de les préparer à suivre des études en filière générale ou professionnelle au même niveau d'enseignement ou à un niveau supérieur. Elles n'ont pas vocation à préparer les jeunes à exercer des professions spécifiques ou à travailler dans des secteurs spécifiques.

Les **formations de la filière professionnelle (enseignement et formation professionnels, EFP)** préparent les jeunes à exercer une profession spécifique dès l'obtention de leur diplôme, sans qu'ils aient à suivre une formation complémentaire. Elles sont conçues pour donner aux jeunes une qualification professionnelle ou technique valorisable sur le marché du travail.

Par **effectif scolarisé à temps plein**, on entend les individus scolarisés dont la charge d'étude prévue est au moins égale à 75 % de la charge d'étude annuelle à temps plein. Par **effectif scolarisé à temps partiel**, on entend les individus scolarisés dont la charge d'étude est inférieure à 75 % de la charge d'étude annuelle à temps plein.

Méthodologie

Sauf mention contraire, les chiffres sont basés sur les nombres d'individus, à cause de la difficulté qu'éprouvent certains pays à chiffrer la scolarisation à temps partiel. Les taux nets de scolarisation sont calculés comme suit : les effectifs de tous les niveaux d'enseignement dans le groupe d'âge considéré sont divisés par la population totale de ce groupe d'âge. Les chiffres sur la démographie et la scolarisation se rapportent à la même période dans la plupart des cas, mais des décalages dus au manque de données expliquent pourquoi les taux de scolarisation sont supérieurs à 100 % dans certains pays.

Voir le *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018* (OCDE, 2018^[22]) pour de plus amples informations. Voir les notes spécifiques aux pays à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterB.pdfhttps://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-B.pdf).

Source

Les données se rapportent à l'année académique 2018/19 et proviennent de l'exercice UNESCO-ISU/OCDE/Eurostat de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2020 (pour plus de détails, voir l'annexe 3 [https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-B.pdf]).

Les données infranationales de certains indicateurs sont disponibles dans la Base de données régionales de l'OCDE (2021^[21]).

Références

- Aarrevaara, T., I. Dobson et C. Elander (2009), « Brave new world: Higher education reform in Finland », *Higher Education Management and Policy*, vol. 21/2, <https://doi.org/10.1787/hemp-21-5ksj0twnffv>. [18]
- Bolton, P. et S. Hubble (2022), « Part-time undergraduate students in England », *House of Commons Research Briefing*, House of Commons Library, <https://researchbriefings.files.parliament.uk/documents/CBP-7966/CBP-7966.pdf>. [11]
- Chen, X. et A. Nunnery (2019), « Profile of very low- and low-income undergraduates in 2015-16 », *Statistics in Brief*, National Center for Education Statistics, U.S. Department of Education, <https://nces.ed.gov/pubsearch/pubsinfo.asp?pubid=2020460>. [14]
- Commission européenne (2021), *Compulsory Education in Europe: 2021/22*, Office des publications de l'Union européenne, <https://data.europa.eu/doi/10.2797/659411>. [2]
- Dohmen, D. (2022), « Konsequenzen aus Corona - Wie können die Bildungschancen in Nordrhein-Westfalen verbessert werden? », Friedrich Ebert Stiftung, <https://www.fes.de/landesbuero-nrw/artikelseite-landesbuero-nrw/konsequenzen-aus-corona-wie-koennen-aus-bildungschancen-in-nordrhein-westfalen-verbessert-werden>. [6]
- Goos, M., J. Pipa et F. Peixoto (2021), « Effectiveness of grade retention: A systematic review and meta-analysis », *Educational Research Review*, vol. 34, p. 100401, <https://doi.org/10.1016/j.edurev.2021.100401>. [5]
- Hayden, M. et M. Long (2006), « A profile of part-time undergraduates in Australian universities », *Higher Education Research and Development*, vol. 25/1, pp. 37-52, <https://doi.org/10.1080/07294360500453137>. [13]
- Heagney, M. et R. Benson (2017), « How mature-age students succeed in higher education: Implications for institutional support », *Journal of Higher Education Policy and Management*, vol. 39/3, pp. 216-234, <https://doi.org/10.1080/1360080X.2017.1300986>. [15]

- Hossler, D. et al. (2019), « A study of the use of nonacademic factors in holistic undergraduate admissions reviews », *The Journal of Higher Education*, vol. 90/6, pp. 833-859, <https://doi.org/10.1080/00221546.2019.1574694>. [20]
- ISU (2018), *Handbook on Measuring Equity in Education*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal, <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/handbook-measuring-equity-education-2018-en.pdf>. [10]
- Lee, J. et H. Lee (2016), « Human capital in the long run », *Journal of Development Economics*, vol. 122, pp. 147-169, <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2016.05.006>. [3]
- NCES (2022), « Undergraduate enrollment », dans *Condition of Education*, National Center for Education Statistics, U.S. Department of Education, <https://nces.ed.gov/programs/coe/indicator/cha>. [17]
- Noll, E., L. Reichlin et B. Gault (2017), *College Students with Children: National and Regional Profiles*, Institute for Women's Policy Research, <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.21338.75205>. [16]
- OCDE (2022), *Base de données de Regards sur l'éducation*, OECD.Stat, <https://stats.oecd.org/>. [4]
- OCDE (2022), *Pathways to Professions: Understanding Higher Vocational and Professional Tertiary Education Systems*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a81152f4-en>. [7]
- OCDE (2021), « Éducation au niveau régional », *Statistiques régionales de l'OCDE (base de données)*, OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/72e03fdd-fr> (consulté le 25 juin 2021). [21]
- OCDE (2021), *Regards sur l'éducation 2021 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5077a968-fr>. [19]
- OCDE (2019), « Caractéristiques de la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire », *Les indicateurs de l'éducation à la loupe*, n° 68, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/86bda228-fr>. [1]
- OCDE (2018), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018 : Concepts, normes, définitions et classifications*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264305380-fr>. [22]
- OCDE/Eurostat/ISU (2015), *Guide opérationnel CITE 2011 : Directives pour la classification des programmes éducatifs nationaux et des certifications correspondantes*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal, <https://doi.org/10.1787/9789264248823-fr>. [8]
- Tazzyman, S. et al. (2019), *Understanding Effective Part-time Provision for Undergraduates from Under-represented and Disadvantaged Backgrounds*, Office for Students, <https://www.officeforstudents.org.uk/publications/understanding-effective-part-time-provision-for-undergraduates-from-underrepresented-and-disadvantaged-backgrounds/>. [12]
- Žalėnienė, I. et P. Pereira (2021), « Higher education for sustainability: A global perspective », *Geography and Sustainability*, vol. 2/2, pp. 99-106, <https://doi.org/10.1016/j.geosus.2021.05.001>. [9]

Tableaux de l'indicateur B1

Tableaux de l'indicateur B1. Quels sont les effectifs scolarisés ?

Tableau B1.1	Taux de scolarisation, par groupe d'âge (2005, 2013 et 2019)
Tableau B1.2	Profil de l'effectif du tertiaire (2020)
Tableau B1.3	Évolution du taux de scolarisation des 17-20 ans, selon le niveau d'enseignement (2020)

StatLink  <https://stat.link/dqu38g>

Date butoir pour les données : 17 juin 2022. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne (<http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-en>). D'autres données désagrégées sont également disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org>).

Tableau B1.1. Taux de scolarisation, par groupe d'âge (2005, 2013 et 2020)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans des établissements publics ou privés

OCDE	Pays	2020							2013			2005			
		Nombre d'années pendant lequel 90 % au moins de la population d'âge scolaire est scolarisée	Groupe d'âge dont 90 % au moins de la population est scolarisée	Effectif scolarisé en pourcentage de la population de chaque groupe d'âge											
				6-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-64 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)		
	Australie	13	5-17	100	86	53	26	15	6	86	48	21	82	44	21
	Autriche	13	4-16	99	80	36	18	6	1	79	35	18	m	m	m
	Belgique	15	3-17	99	93	48	13	6	3	92	51	18	94	42	15
	Canada ¹	12	5-16	100	73	36	11	5	1	73	33	11	m	m	m
	Chili	13	5-17	98	82	42	13	6	1	78	41	16	m	m	m
	Colombie	10	5-14	95	61	24	11	5	1	m	m	m	m	m	m
	Costa Rica	10	4-13	95	63	24	9	2	0	m	m	m	m	m	m
	République tchèque	13	5-17	98	90	43	10	3	1	90	43	11	91	34	10
	Danemark	15	3-17	100	87	53	28	9	2	88	57	32	84	48	27
	Estonie	14	4-17	97	87	38	14	7	2	89	44	17	91	40	12
	Finlande	14	5-18	98	87	48	29	16	6	86	51	31	87	55	30
	France	15	3-17	100	88	38	8	2	0	85	35	7	84	32	7
	Allemagne	15	3-17	99	87	51	21	5	1	90	48	21	88	41	18
	Grèce	13	5-17	96	83	55	26	11	3	86	41	34	m	m	m
	Hongrie	13	4-16	95	83	35	10	4	1	87	42	12	87	38	13
	Islande	16	2-17	99	85	42	21	10	4	88	52	28	85	49	25
	Irlande	15	3-17	100	90	43	12	6	3	94	37	9	89	32	10
	Israël	15	3-17	96	67	21	19	6	2	65	22	22	m	m	m
	Italie	15	3-17	99	86	37	13	4	1	78	37	14	82	33	10
	Japon ²	14	4-17	100	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	15	2-16	99	86	50	8	2	1	87	53	10	87	46	9
	Lettonie	15	4-18	99	92	47	15	6	1	94	46	12	m	m	m
	Lituanie	15	4-18	100	94	43	10	4	1	94	52	15	98	49	15
	Luxembourg	13	4-16	99	78	20	6	2	0	78	20	6	m	m	m
	Mexique	9	5-13	99	61	26	9	4	2	54	21	6	48	17	5
	Pays-Bas	14	4-17	100	92	54	18	6	2	91	49	13	m	m	m
	Nouvelle-Zélande	12	5-16	99	81	41	18	12	5	82	40	18	74	41	21
	Norvège	17	2-18	99	88	48	20	8	3	87	43	18	89	46	20
	Pologne	15	4-18	97	92	47	11	3	1	90	56	13	92	50	10
	Portugal	14	4-17	100	90	38	10	4	1	88	37	10	74	35	12
	République slovaque	11	6-16	95	84	32	6	2	1	85	35	8	m	m	m
	Slovénie	15	4-18	99	94	55	12	2	1	93	57	15	93	50	17
	Espagne	15	3-17	98	87	46	16	6	2	87	46	15	78	34	11
	Suède	17	2-18	99	87	45	26	16	5	86	42	28	m	m	m
	Suisse	13	5-17	100	85	42	18	5	1	86	38	16	83	31	13
	Türkiye ³	10	6-15	100	69	50	32	17	4	69	42	20	m	m	m
	Royaume-Uni	15	3-17	97	83	33	10	6	2	81	31	11	m	m	m
	États-Unis	13	5-17	100	84	38	13	6	2	81	36	16	77	32	13
	Moyenne OCDE	14	4-17	98	83	41	15	6	2	84	42	16	84	40	15
	Moyenne des pays dont les données de toutes les années de référence sont disponibles				87	44	15			86	45	16	84	40	15
	Moyenne UE22	13	4-16	98	88	43	15	6	2	88	44	16	88	41	15
Partenaires	Argentine ⁴	13	4-16	100	76	42	22	m	m	72	37	20	65	30	16
	Brésil	11	5-15	96	70	26	13	8	3	69	24	12	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	90	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie ⁴	m	m	m	m	a	m	m	m	70	24	2	m	m	m
	Arabie saoudite	11	7-17	96	91	40	8	2	1	93	37	8	m	m	m
	Afrique du Sud ⁴	4	11-14	87	77	30	7	2	2	m	m	4	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	98	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : Consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations.

1. À l'exclusion de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.
2. Les données ne sont pas désagrégées par groupe d'âge après l'âge de 15 ans.
3. Sont inclus dans les 6-14 ans un certain nombre d'élèves âgés de plus de 14 ans scolarisés dans l'enseignement primaire.
4. Année de référence : 2019.

Source : OCDE/Eurostat/ISU (2022). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-B.pdf).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

Tableau B1.2. Profil de l'effectif du tertiaire (2020)

	Âges typiques de scolarisation ¹				Répartition de l'effectif du tertiaire entre niveaux d'enseignement					Pourcentage d'étudiants par type d'établissements			Pourcentage d'étudiants à temps partiel		
	Cycle court	Licence	Master	Doctorat	Cycle court	Licence	Master		Doctorat	Public	Privé		Hommes	Femmes	Total
							Total	Dont premiers masters longs			Privé subventionné par l'État	Privé indépendant			
(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)					
OCDE															
Pays															
Australie	21 - 39	19 - 29	23 - 35	27 - 43	21	58	18	a	3	78	m	m	36	39	38
Autriche	18 - 26	20 - 28	24 - 34	28 - 39	17	47	32	10	5	78	m	m	a	a	a
Belgique	20 - 32	19 - 22	22 - 27	26 - 35	4	71	21	a	3	42	57	0	28	25	26
Canada ²	19 - 27	19 - 24	23 - 35	27 - 38	24	60	12	m	3	100	a	a	16	18	17
Chili	20 - 31	20 - 26	23 - 37	28 - 38	26	66	8	3	0	16	14	70	a	a	a
Colombie	19 - 30	19 - 27	27 - 40	31 - 46	28	65	7	a	0	51	a	49	a	a	a
Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	a	m	m	m	m
République tchèque	20 - 25	20 - 25	22 - 28	27 - 36	0	60	33	10	7	89	2	9	1	3	2
Danemark	22 - 36	22 - 30	24 - 30	27 - 36	11	63	22	a	3	100	0	0	11	13	12
Estonie	a	20 - 31	23 - 36	28 - 38	a	61	34	7	5	93	0	7	8	7	7
Finlande	a	21 - 32	25 - 39	30 - 48	a	69	25	2	6	53	47	a	41	33	37
France	18 - 21	18 - 22	20 - 26	25 - 34	20	41	37	19	2	75	3	22	a	a	a
Allemagne	22 - 34	20 - 28	22 - 29	27 - 36	0	61	33	13	6	85	m	m	17	15	16
Grèce	a	20 - 34	26 - 42	29 - 45	a	86	10	a	4	100	a	a	1	1	1
Hongrie	20 - 25	20 - 29	21 - 29	26 - 37	4	65	28	15	3	82	8	9	25	32	29
Islande	24 - 43	21 - 32	26 - 43	29 - 48	4	68	25	1	3	79	21	0	28	33	31
Irlande	22 - 44	19 - 23	23 - 41	26 - 41	10	71	16	m	4	96	0	4	18	19	19
Israël	19 - 28	22 - 29	27 - 41	29 - 43	15	66	16	a	3	18	70	12	14	13	13
Italie	20 - 25	20 - 27	22 - 29	26 - 32	1	60	37	15	2	82	0	18	a	a	a
Japon	m	m	m	m	19	70	9	4	2	21	a	79	6	8	7
Corée	19 - 22	19 - 23	25 - 42	27 - 45	21	69	8	a	3	20	a	80	m	m	m
Lettonie	21 - 37	20 - 29	23 - 33	28 - 43	17	56	23	8	3	8	69	23	25	30	28
Lituanie	a	20 - 25	22 - 30	27 - 37	a	72	25	8	3	89	a	11	17	16	17
Luxembourg	20 - 23	20 - 24	24 - 35	26 - 33	11	41	36	a	12	100	a	0	20	20	20
Mexique	18 - 21	19 - 24	25 - 38	29 - 44	4	89	7	a	1	64	a	36	a	a	a
Pays-Bas	20 - 29	19 - 25	23 - 34	26 - 32	3	74	21	m	2	84	a	16	17	20	19
Nouvelle-Zélande	20 - 42	19 - 30	24 - 41	27 - 43	17	71	9	a	4	90	10	0	43	45	44
Norvège	22 - 34	21 - 35	22 - 33	29 - 42	3	66	28	13	3	84	6	10	31	36	34
Pologne	25 - 47	20 - 27	22 - 27	26 - 34	0	66	32	11	2	70	a	30	31	29	30
Portugal	19 - 23	19 - 24	20 - 29	28 - 45	5	57	33	16	6	81	0	19	6	4	5
République slovaque	20 - 29	20 - 24	22 - 27	26 - 39	2	57	37	8	5	88	1	12	17	20	19
Slovénie	20 - 29	19 - 23	23 - 26	27 - 40	14	55	27	6	4	83	6	11	24	23	23
Espagne	19 - 31	19 - 27	22 - 32	27 - 44	22	57	17	5	4	76	2	22	25	25	25
Suède	23 - 36	22 - 36	22 - 33	28 - 41	8	57	32	22	4	89	10	0	40	46	43
Suisse	24 - 44	21 - 28	24 - 32	27 - 35	1	67	24	0	8	84	8	8	31	21	26
Türkiye	21 - 34	21 - 33	22 - 30	28 - 38	38	55	6	2	2	92	a	8	a	a	a
Royaume-Uni ³	21 - 41	19 - 23	22 - 37	24 - 38	13	63	19	a	4	a	100	a	18	20	19
États-Unis	19 - 31	19 - 26	24 - 39	26 - 42	32	52	15	a	2	73	a	27	36	40	38
Moyenne OCDE					11	63	22	8	4	71	12	17	22	22	22
Moyenne UE22					7	61	28	10	4	79	10	11	20	20	20
Partenaires															
Argentine ⁴	m	m	m	m	m	m	m	m	m	76	m	m	m	m	m
Brésil	18 - 31	20 - 35	25 - 39	28 - 41	0	97	2	a	1	25	a	75	a	a	a
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	85	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	43	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	95	m	m	m	m	m
Afrique du Sud ⁴	m	m	m	m	m	m	m	m	m	92	m	m	m	m	m
Moyenne G20					m	m	m	m	m	67	6	21	m	m	m

Remarque : consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations.

- Les âges typiques de scolarisation sont ceux de 60 % au moins des étudiants du niveau d'enseignement considéré, entre le 20e et le 80e percentile de l'effectif scolarisé dont l'âge est connu.
- À l'exclusion des établissements privés dans l'enseignement tertiaire de cycle court.
- Sont inclus dans l'enseignement tertiaire de cycle court un petit nombre d'étudiants inscrits en licence ou en master professionnel.
- Année de référence : 2019.

Source : OCDE/Eurostat/ISU (2022). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-B.pdf).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://stat.link/duyocf>

Tableau B1.3. Évolution du taux de scolarisation des 17-20 ans, selon le niveau d'enseignement (2020)

Effectif inscrit à temps plein ou partiel dans le réseau public et privé

	17 ans				18 ans				19 ans				20 ans			
	Deuxième cycle du secondaire		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Deuxième cycle du secondaire		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Deuxième cycle du secondaire		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Deuxième cycle du secondaire		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire
	Filière générale	Filière professionnelle			Filière générale	Filière professionnelle			Filière générale	Filière professionnelle			Filière générale	Filière professionnelle		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
OCDE																
Pays																
Australie	82	6	1	2	21	11	2	34	3	13	3	48	2	12	3	50
Autriche	24	50	0	13	12	33	1	29	3	19	1	32	1	10	1	32
Belgique	42	m	0	1	11	m	2	40	3	m	3	53	2	m	4	56
Canada	72	m	m	3	18	m	m	38	6	m	m	45	3	m	m	46
Chili	64	28	a	0	21	12	a	31	6	4	a	51	3	1	a	52
Colombie	22	8	0	13	12	3	0	23	6	1	0	27	3	0	0	28
Costa Rica	m	m	a	1	m	m	a	9	m	m	a	13	m	m	a	14
République tchèque	m	66	m	0	m	59	m	1	m	33	m	26	m	11	m	44
Danemark	67	14	a	0	72	15	a	1	40	14	a	6	12	13	a	17
Estonie	65	24	0	0	63	22	0	1	17	13	1	25	3	8	2	35
Finlande	53	43	0	0	52	43	0	1	9	20	0	14	3	14	0	25
France	59	32	0	6	11	18	0	51	2	8	0	57	0	5	0	52
Allemagne	51	19	4	1	33	24	8	9	12	23	11	22	3	18	13	30
Grèce	69	m	0	2	3	m	1	52	1	m	12	54	0	m	14	52
Hongrie	42	44	0	0	37	28	5	6	13	8	15	25	4	3	10	34
Islande	78	13	0	0	71	11	0	1	34	10	0	14	15	8	1	24
Irlande	86	4	0	3	44	10	2	25	2	9	4	53	0	4	5	55
Israël	54	37	0	1	10	7	1	9	1	0	1	14	1	0	1	16
Italie	45	47	0	0	38	41	0	5	5	14	0	37	1	5	0	41
Japon	76	21	0	0	2	0	1	m	1	0	0	m	m	m	m	m
Corée	65	14	a	1	11	2	a	64	0	0	a	78	0	0	a	70
Lettonie	58	33	0	1	56	29	0	5	10	25	2	39	4	6	3	48
Lituanie	78	15	0	1	72	16	1	6	4	14	7	46	2	3	6	50
Luxembourg	34	43	0	0	24	45	0	2	6	33	0	6	2	20	0	9
Mexique	35	21	a	5	10	7	a	25	3	2	a	32	1	1	a	32
Pays-Bas	33	43	a	8	13	44	a	27	3	34	a	40	1	23	a	46
Nouvelle-Zélande	74	8	4	2	18	8	10	29	3	6	11	39	1	4	11	41
Norvège	54	41	0	0	62	29	0	0	7	32	0	18	5	16	0	34
Pologne	43	50	0	1	44	46	0	3	8	35	2	34	6	3	5	47
Portugal	57	35	0	0	20	27	0	34	7	14	0	44	3	7	0	47
République slovaque	27	55	0	1	26	51	2	2	11	23	4	21	1	5	3	34
Slovénie	33	63	a	0	32	59	a	1	4	26	a	56	1	13	a	58
Espagne	65	22	0	0	15	19	0	41	6	13	0	51	3	8	0	51
Suède	65	32	0	0	62	32	0	1	16	12	1	15	12	8	1	22
Suisse	35	54	0	0	26	51	1	5	14	33	1	13	7	17	1	23
Türkiye	46	36	a	0	13	12	a	13	6	4	a	34	4	2	a	48
Royaume-Uni	40	39	a	3	4	21	a	38	0	13	a	48	0	8	a	49
États-Unis	89	a	0	2	29	a	2	40	5	a	3	53	0	a	3	50
Moyenne OCDE	55	31	0	2	30	25	1	19	8	15	2	35	3	8	2	39
Moyenne UE22	52	37	0	2	35	33	1	16	9	20	3	34	3	9	3	40
Partenaires																
Argentine ¹	72	a	a	1	29	a	a	19	11	a	a	36	3	a	a	39
Brésil	57	6	1	0	26	3	2	14	13	1	2	20	7	1	2	21
Chine	m	m	m	5	m	m	m	30	m	m	m	45	m	m	m	41
Inde	36	0	0	m	15	1	1	m	5	1	1	m	2	2	2	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	99	1	m	2	26	0	m	40	9	0	m	52	4	0	m	47
Afrique du Sud ¹	58	0	0	2	57	1	1	8	38	4	3	12	24	5	5	12
Moyenne G20	60	16	0	4	20	10	1	32	7	6	2	43	3	4	2	43

Remarque : consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations.

1. Année de référence : 2019.

Source : OCDE/Eurostat/ISU (2022). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-B.pdf).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.



Extrait de :
Education at a Glance 2022
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3197152b-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Quels sont les effectifs scolarisés ? », dans *Education at a Glance 2022 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/e6974f18-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.